

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 42335

présenté par

Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, M. Coquerel, M. Lachaud, Mme Fiat, M. Mélenchon,
M. Larive, Mme Panot, Mme Obono, M. Prud'homme, Mme Ressiguiet, M. Quatennens,
M. Ratenon, M. Ruffin, Mme Rubin et Mme Taurine

à l'amendement n° 24638 de Mme Thill

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4 substituer au mot :

« comparable »

le mot :

« semblable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Nous pensons que le terme semblable est plus pertinent dans le sens où une comparaison n'est pas suffisamment proche du sujet comparé.

Nous tenons à rappeler notre opposition à ce projet de loi qui va appauvrir nos concitoyens.